

Membres en exercice : 16
Membres présents : 9
Suffrages exprimés : 13

Votes : Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre à quatorze heures trente,

Les membres du Comité Syndical du SMIDDEST, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise DE ROFFIGNAC, Présidente, le **mercredi 15 décembre 2021 à 14h30**, en visioconférence ZOOM. La séance était enregistrée.

Date de convocation : 18/11/2021

Étaient présents en visioconférence : Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mr Jean PROU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Célia MONSEIGNE, Mr Louis CAVALEIRO, Mme Lydia HERAUD, Mme Joëlle MARIE-REINE-SCIARD, Mr Olivier ESCOTS, Mr Philippe LABRIEUX

Étaient absents représentés : Mr Jacky BOTTON, pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mme Pascale GOT, pouvoir à Célia MONSEIGNE, Mr Vincent BARRAUD, pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mr Cyril PENAUD, pouvoir à Françoise DE ROFFIGNAC

Étaient excusés : Mr Stéphane LEBOT Mme Michèle SAINTOUT, Mme Virginie JOUVE, Mme Véronique HAMMERER, Mr Henri SABAROT, Mme Véronique FERREIRA, Mr Stéphane COTIER

Étaient également présents : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST, Mme Esther ALLONNEAU, assistante d'administration du SMIDDEST, Mme Nathalie BRICHE, du département de la Gironde, Mme Elodie LIBAUD, du département de la Charente-Maritime,

Secrétaire de séance : Mme Célia MONSEIGNE

Délibération N° 2021-05-07 - Projet SIG'Estuaire 2.0 - Choix d'un prestataire pour le développement d'une plateforme de centralisation des données géoréférencées du SAGE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la commande publique et l'ordonnance n° 2015-899, le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et le décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 ;

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associé et sa disposition Oa-2

Vu le travail déjà engagé sur le projet SIGESTUAIRE, qui vise à centraliser et structurer les données liées à l'eau sur le territoire du SAGE ;

Vu la délibération n° 2021-02-17 du 23 mars 2021

Vu la délibération n° 2021-04-16 du 19 octobre 2021

Considérant la nécessité de pouvoir disposer sur l'estuaire et ses bassins versant d'un outil puissant de centralisation et valorisation des données ;

Considérant que la réalisation technique de la plateforme par un prestataire spécialisé permet la concrétisation du projet SIGESTUAIRE ;

Il est décidé, à l'unanimité, et après en avoir débattu :

Article 1. D'attribuer le marché « Elaboration d'un outil web SIG de centralisation et de valorisation de l'information géographique dans le cadre du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés » à la société SOGEFI pour un montant de 24 840 € TTC.

Article 2. D'autoriser Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents afférents à la réalisation de ce marché.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 15 décembre 2021.

La Présidente


SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire
12 rue de la République - 33390 BLAYE
05.57.42.28.73 - contact@smiddest.fr
Siret : 253 306 310 00058

Françoise de Roffignac